

## Avis CSRPN n° 2021-14

### AVIS DU CSRPN DE LA REUNION

**Demande de dérogation « espèces protégées » pour l'impact sur les espèces protégées d'oiseaux à la Réunion: *Zosterops olivaceus*, *Zosterops borbonicus* et *Nesoenas picturata* (zoiseau vert, zoiseau blanc et tourterelle malgache), relative au projet Suscept-Ext**

#### CONSULTATION PAR VOIE ELECTRONIQUE

**PETITIONNAIRE : BEN WARREN, MNHN**

#### Contexte et objet de la demande

Le projet vise à mieux comprendre les processus évolutifs dans les risques d'extinction liés aux changements environnementaux, à l'échelle des Mascareignes. L'étude porte sur plusieurs lignées avec des caractéristiques écologiques différentes, dans plusieurs îles, intégrant la réponse génétique à la modification de l'environnement sur les 400 dernières années marquées par la colonisation humaine des îles. L'équipe étudie 8 espèces d'oiseaux, dont 3 se trouvent actuellement à La Réunion (*Zosterops olivaceus*, *Zosterops borbonicus* et *Nesoenas picturata*). Il s'agit d'étudier des séries temporelles de génomes, en analysant des spécimens anciens (issus notamment de collections de Museum) et actuels (individus vivants). Les séquences d'ADN obtenues serviront de référence (stockage dans Genbank).

Les individus sont capturés par la méthode du filet japonais, sur 5 Sites (communes de Saint-Paul et du Tampon), puis sont relâchés après prélèvement de sang. Cela est réalisé entre octobre 2021 et juin 2023, pour un total de capture de 9 individus par espèce.

La demande présente des mesures de réduction de l'impact (suivi des filets, ...).

#### Remarques préalables

Le CSRPN reconnaît l'intérêt de l'étude sur ces espèces menacées et l'expérience du porteur.

Le dossier de demande présente certaines lacunes qu'il sera nécessaire de combler avant une mise en œuvre sur le terrain.

A la vue du dossier, une interrogation porte sur les qualifications de l'équipe pour réaliser le travail de terrain. Il est surprenant de ne pas y voir apparaître une consultation du CRBPO. En outre la capacité de baguage des oiseaux (certification CRBPO) n'est pas présentée. Si elle fait défaut, l'équipe devra être accompagnée par un bagueur certifié. Parallèlement, la certification pour l'expérimentation animale n'est pas présentée.

D'autres programmes travaillent sur des espèces protégées, notamment celui de Christophe Thébaud (Université de Toulouse) sur *Z. borbonicus*. La mutualisation des captures doit être recherchée, pour limiter les impacts.

### Avis final du CSRPN

**Le CSRPN émet un avis favorable à la demande de déroger à l'interdiction générale d'atteinte des espèces protégées XXX, avec les réserves suivantes, portant sur la nécessité impérieuse de :**

- 1. Confirmer la possession des certifications requises pour ce type de travail (bague, expérimentation animale). Une information du CRBPO est souhaitable.**
- 1. Coordonner les travaux prévus avec ceux du programme de Christophe Thébaud (Université de Toulouse) sur le Zoiseau blanc (*Z. borbonicus*), en particulier pour mutualiser les captures par le biais de dates et stations communes. Idem pour *Z. olivaceus* si des travaux sont en cours.**
- 2. Réaliser les captures en dehors des périodes de reproduction.**
- 3. Renforcer les mesures de biosécurité (lavage des pochons, ...).**
- 4. Prévoir une procédure pour traiter les individus d'espèces exotiques envahissantes qui seraient capturés par les filets japonais ; ces individus ne pouvant être relâchés (en vertu de l'arrêté ministériel du 9 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de La Réunion). Idem en cas de capture d'espèces protégées non ciblées par le programme.**

Saint Denis, le 18 octobre 2021

Le Président du CSRPN



Patrick FROUIN